

LA CONSOMMATIONL'évolution des ventes au premier semestre 1971 : plafonnement ou croissance rapide ?

Déterminer quelle est l'évolution réelle de la consommation n'est pas chose facile lorsqu'on ne dispose pas de sources statistiques suffisamment larges et précises. Il en résulte qu'à certains moments des avis très divers peuvent coexister : tel a été le cas avant les vacances.

Les évolutions des différents indicateurs de consommation ne concordent pas en effet parfaitement au premier semestre (1).

Le volume des ventes réalisées par le Grand Commerce Concentré (2) a été peu satisfaisant : après avoir augmenté de 2,4 % du dernier trimestre 1970 au premier trimestre 1971, il s'est inscrit en net retrait au printemps. Au total aucune progression n'a été enregistrée depuis un an. Les ventes d'automobiles ont également eu une évolution défavorable : après avoir plafonné en début d'année au niveau élevé atteint à la fin de 1970, elles ont fléchi fortement en mai et juin.

En revanche les achats de textile ont été assez bons malgré un mois de juin en baisse : le bilan pour le premier semestre donne une avance en volume de l'ordre de 3 % par rapport au deuxième semestre 1970. Par ailleurs, les commerçants interrogés par l'I.N.S.E.E. n'ont cessé au cours de ces derniers mois de juger favorablement le niveau de leurs ventes.

Comment concilier ces indications apparemment contradictoires ? Un certain nombre de remarques doivent être faites.

- Le Grand Commerce Concentré ne recueille que 10 % environ des achats des ménages en produits alimentaires et industriels. Des études faites dans le passé montrent que le mouvement des ventes dans cette forme de distribution, s'il participe au mouvement d'ensemble, en donne néanmoins une image souvent déformée. Les résultats constatés au premier semestre dans ce type de commerce sont donc à interpréter avec prudence.

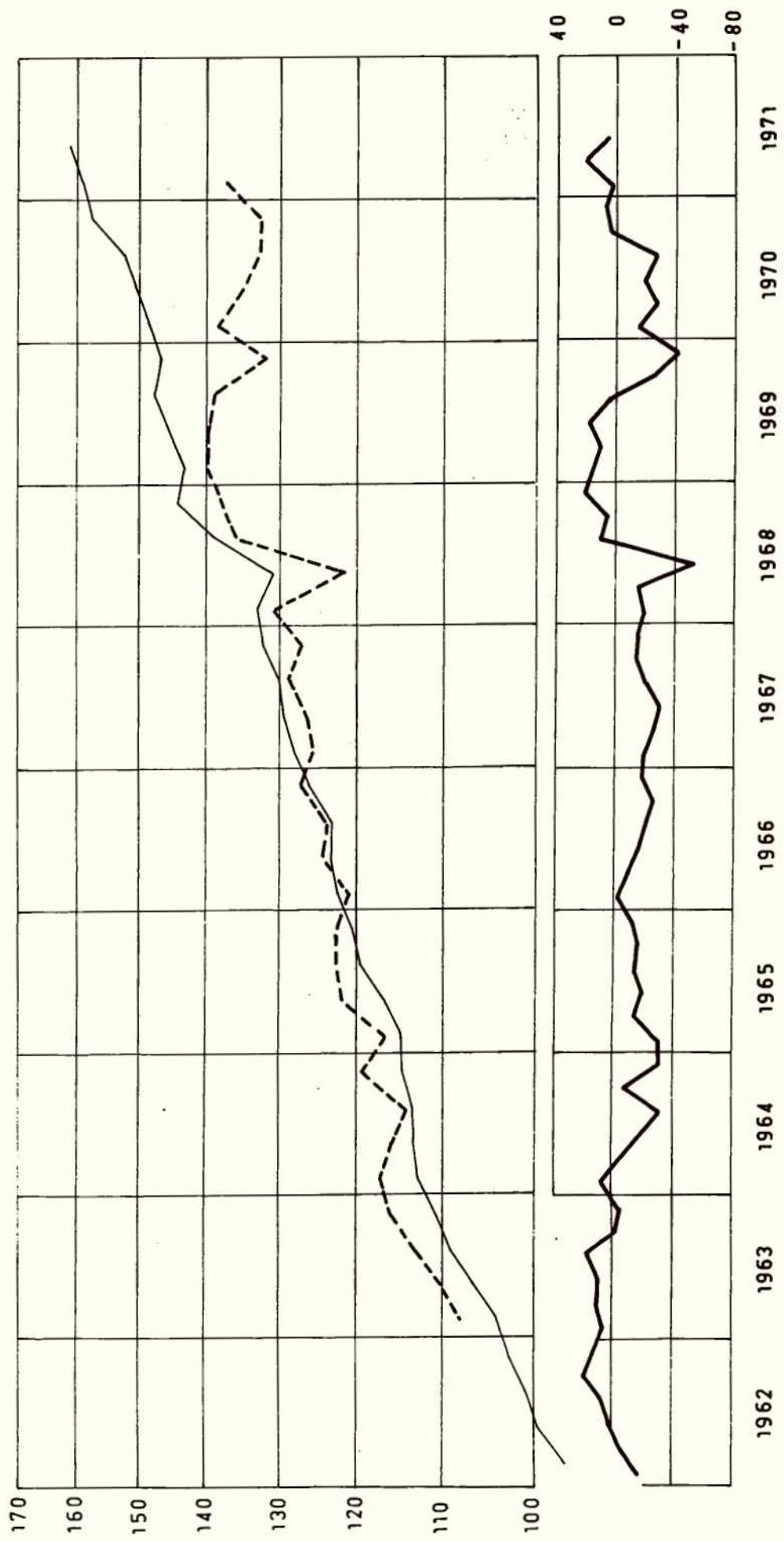
- La baisse des immatriculations automobiles s'explique par les grèves de mai et juin (Renault, S.N.C.F.) qui ont limité les livraisons. Le résultat de juillet indique une remontée (130.000 immatriculations)

- La chute en juin des achats de textile est due à des conditions climatiques très défavorables. Les ventes ont, semble-t-il, été excellentes en juillet.

(1) Voir le graphique ci-joint

(2) L'indice du volume des ventes du grand commerce concentré est établi à partir des ventes des grands magasins et magasins populaires.

## COMPARAISON ENTRE DIFFERENTS INDICATEURS DE LA CONSOMMATION



— INDICATEUR SYNTHETIQUE ETABLIS PAR L'INSEE. ( base 100 en 1962 )

— — — VOLUME DES VENTES DU GRAND COMMERCE CONCENTRE ( base 100 en 1962 )

— · · · OPINION DES COMMERCANTS SUR LE NIVEAU DE LEUR VENTES ( différences entre les pourcentages de ventes supérieures à la normale et inférieures à la normale )

- A l'inverse on doit noter que l'optimisme des commerçants se justifie en partie par le fait qu'ils jugent le niveau de leurs ventes à un moment donné en le comparant à ce qu'il était un an auparavant ; or on sait qu'au premier semestre 1970 le niveau des ventes avait été particulièrement médiocre.

Comment conclure ? L'I.N.S.E.E. élabore depuis plusieurs années un indicateur d'ensemble de la consommation, synthèse des renseignements partiels recueillis par diverses sources et qui a l'avantage d'assurer une cohérence entre les données infra-annuelles et les résultats des Comptes de la Nation. Il ne s'agit pas d'un instrument très précis (il faudrait pour cela que la statistique de base soit bonne) mais l'expérience a montré qu'il permet de résumer de façon assez sûre l'information recueillie. On a pu par ailleurs vérifier qu'il donnait des résultats compatibles avec ceux de l'enquête auprès des commerçants. Pour l'année 1970 et les deux premiers trimestres de 1971 les résultats sont les suivants :

VARIATIONS TRIMESTRIELLES DU VOLUME DE LA CONSOMMATION DES MENAGES  
(CVS) en %

	Produits Alimentaires	Energie	Produits Industriels		TOTAL
			Ensemble	Textiles et cuirs	
1970					
II	+ 0,9	+ 1,3	+ 1,4	+ 2,3	+ 0,9
III	+ 0,3	+ 2,3	+ 1,5	- 6,3	+ 1,5
IV	+ 1,5	+ 0,6	+ 5,8	+11,3	+ 3,1
1971	I	+ 1,2	+ 5,5	+ 0,2	- 6,1(1)
	II	+ 0,5	- 0,7	+ 2,4	+ 9,0
					+ 1,2

On constate que la consommation a continué de croître au premier semestre à un rythme annuel un peu supérieur à 4 % : c'est un taux d'augmentation modéré. Il correspond à notre prévision du début de l'année(2). On remarque en outre que la partie conjoncturelle de la consommation, c'est-à-dire, grosso modo celle de produits industriels participe à cette croissance

(1) La forte baisse enregistrée au premier trimestre puis le redressement constaté au second n'ont pas de valeur conjoncturelle, ils traduisent le fait que Pâques ayant été plus tardif que d'habitude mars a été anormalement faible et avril anormalement élevé. Si on corrige la série de cet effet on obtient les résultats suivants : -0,6 pour le premier trimestre, -0,6 pour le second.

(2) Situation et perspectives de l'économie française fin janvier 1971 -Supplément n° 2 (février 1971) de Tendance de la Conjoncture.

d'ensemble. Certes l'augmentation est limitée (2,7 % en six mois à comparer aux 3,5 % enregistrés en moyenne sur longue période) mais elle fait suite à une progression exceptionnellement forte (+ 7 % au second semestre 1970) et elle aurait été plus prononcée en l'absence des grèves qui ont freiné les ventes d'automobiles. Ceci explique entre autres choses l'optimisme des commerçants interrogés par l'I.N.S.E.E. et l'excellente conjoncture des industries de consommation.

Si l'on admet qu'à la fin de 1970, la forte augmentation de la consommation des ménages a ramené leurs dépenses au niveau correspondant à leurs revenus, leur comportement au cours du premier semestre apparaît tout à fait normal : depuis la fin de 1970, leur consommation (en volume) a continué sensiblement la même augmentation que le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux. Il est vrai que celle-ci est sans doute légèrement inférieure à celle de l'ensemble des revenus, puisqu'il semble que les indépendants aient vu leurs revenus s'accroître depuis dix-huit mois beaucoup plus rapidement que les salariés.(1)

CROISSANCE COMPAREE DES REVENUS ET DE LA CONSOMMATION  
(par rapport au trimestre précédent) en %

	II 70	III 70	IV 70	I 71	II 71
Revenus salariaux et sociaux (corrigés de la hausse des prix) .....	+1,7	+1,4	+2,3	+1,2	+1,0
Consommation des ménages (en volume) .....	+0,9	+1,5	+3,1	+1,1	+1,2

La croissance en terme réel des revenus salariaux et sociaux peut apparaître modeste quand on la compare à celle des salaires que l'on sait élevée (2). Mais il faut rappeler que la durée du travail diminue régulièrement, et que retraites et prestations familiales ont une croissance moins rapide que celles des salaires. La croissance nominale de ces revenus n'est donc pas aussi forte que celle des taux de salaire.

Comme par ailleurs, ni sur la perception des impôts, ni sur l'octroi du crédit à la consommation, on ne constate de variations anormales, on comprend que revenus réel et consommation aient évolué parallèlement.

Cette affirmation peut surprendre, alors que certains indicateurs montrent un développement très rapide de l'épargne qui ne semble possible qu'au détriment de la consommation.

(1) *Leurs réponses aux enquêtes sur les intentions d'achats montrent un très net redressement de leur situation financière, jugée particulièrement médiocre jusqu'au début de 1970.*

(2) *Voir plus loin le chapitre consacré aux salaires.*

On constate en effet une vive croissance de certaines séries que l'on peut imputer, de façon plus ou moins précise, à l'épargne des ménages : en particulier depuis un an, les encours de l'épargne logement ont pratiquement doublé ; les placements d'obligations ont été au 1er semestre 1971 supérieurs de près de 50 % à la moyenne des deux semestres de 1970 ; l'épargne liquide et à court terme s'est accrue pendant le 1er semestre à un taux voisin de 20 % l'an.

Mais deux remarques s'imposent. La première est qu'en raison de la hausse des prix, toutes les séries exprimées en francs courants ont une croissance rapide : la croissance de l'épargne ne doit pas être rapprochée de celle du volume de la consommation, qui se fait à un taux compris entre 4 et 5 % l'an, mais de la croissance en valeur, proche de 11 % par an. En valeur nominale, revenus, consommation et épargne augmentent tous rapidement. La seconde est que ces indicateurs sont loin de recouvrir l'ensemble de l'épargne des ménages (1). Lorsque, en réponse à l'enquête "intentions d'achats", ceux-ci portent une appréciation globale sur leur épargne, ils indiquent encore une forte tendance à l'épargne, mais sans accentuation : leurs réponses indiquent même une propension à l'épargne un peu moins forte qu'au début de l'année, en même temps que, dans le choix de leurs placements, ils manifestent plus de goût pour les formes d'épargne les plus liquides.

Le taux d'épargne reste donc très élevé, mais il ne s'accroît plus. La croissance de l'épargne est parallèle à celle des revenus, et peut être considérée comme normale.

On peut s'étonner de voir l'épargne s'accroître normalement en période de forte hausse des prix, un comportement de fuite devant la monnaie paraissent alors plus naturel. Un tel phénomène n'a pourtant rien d'obligatoire. Le comportement le plus classique des ménages consiste à maintenir une certaine liaison entre le stock de leur épargne et le flux de leurs revenus. On peut montrer facilement que si la croissance de leurs revenus réels n'est pas trop ralentie par la hausse des prix -et c'est bien le cas actuellement- une forte hausse des prix a pour effet un taux d'épargne élevé.

La crainte de constituer une épargne appelée à se déprécier en raison de la hausse des prix peut momentanément décourager l'épargne et provoquer un phénomène de fuite devant la monnaie. Mais celui-ci a peu de raison d'apparaître quand les taux auxquels est rémunérée l'épargne, tout au moins sous ses formes les moins liquides, lui permettent de conserver, voire d'accroître, son pouvoir d'achat.

La persistance d'un fort taux d'épargne en période d'inflation n'est d'ailleurs pas propre à la France. Sans même vouloir retenir l'exemple de la Grance Bretagne ou des Etats-Unis, où un taux de chômage élevé peut expliquer l'importance de l'épargne, on constate le même phénomène en Allemagne.

---

(1) On pourra se reporter à l'annexe sur l'évolution des variables financières au cours du 1er semestre 1971.

Pour le second semestre, l'hypothèse qui paraît la plus probable est celle d'une poursuite de la croissance de la consommation à un taux modéré.

L'évolution des revenus et des prix devrait entraîner une augmentation du pouvoir d'achat voisine de celle du premier semestre. Les prévisions de taux de salaire faites par ailleurs correspondent à un léger ralentissement au second semestre. De même, il est probable qu'après un très net redressement, les revenus des indépendants auront une progression un peu moins rapide, qui pourrait correspondre à celle des salaires. En sens inverse, les relèvements des prestations familiales seront plus importants au second semestre, et un léger ralentissement de la hausse des prix paraît probable. Au total, la croissance des revenus réels devrait être voisine de celle du premier semestre, ou légèrement supérieure.

La relation entre revenus réels et consommation fait encore intervenir deux autres facteurs importants. Si on peut s'attendre à ce que le crédit à la consommation continue d'augmenter à un taux moyen, et ait donc un effet neutre sur la consommation, il n'en est pas de même pour les recouvrements fiscaux. L'émission des rôles a été nettement plus rapide cette année que les années précédentes, et en dépit des allègements fiscaux, qui concernent surtout les non salariés, les recouvrements devraient être importants au cours du second semestre. L'effet le plus sensible devrait être observé au troisième trimestre, qui, habituellement faible, est cette année très chargé. Les recouvrements du quatrième trimestre apparaissent en sens inverse normaux ou même légèrement inférieurs à la normale. Cette avance dans la perception des impôts devrait se traduire par un ralentissement de la croissance des revenus disponibles au troisième trimestre, qui ne serait que partiellement compensé au quatrième trimestre.

Si le taux d'épargne des ménages restait constant, on devrait observer une progression de la consommation légèrement inférieure à celle du premier semestre. Mais c'est sur ce point précis qu'on peut éprouver le plus d'incertitude. Sans qu'il y ait de raison bien précise pour que les ménages abandonnent brusquement leur comportement d'épargne, on ne peut écarter totalement le risque qu'à l'occasion de la crise suscitée par les décisions récentes sur le dollar, les épargnes accumulées ne se tournent vers la consommation ou vers des biens réels comme le logement.

Ce risque paraît cependant faible : à part le regain d'intérêt pour le logement qui a suivi la dévaluation de la livre en novembre 1967, les événements monétaires des dernières années n'ont suscité que des réactions très limitées sur le taux d'épargne des ménages. La dévaluation de la livre, la dissolution du pool de l'or, la dévaluation du franc, la réévaluation du mark, puis une nouvelle spéculation sur le mark suivie de la réévaluation de facto ou de jure de quatre monnaies ont, semble-t-il, contribué à donner aux ménages une certaine sérénité vis-à-vis d'événements dont les répercussions sur leur situation ne sont pas toujours très claires. Si l'on écarte l'hypothèse d'un mouvement de fuite devant la monnaie, mouvement qui paraît peu probable, ne faut-il pas prévoir une légère diminution du taux d'épargne ? L'enquête "intentions d'achats", réalisée en juin faisait simultanément état d'un regain de préférence pour la liquidité et d'une orientation un peu plus favorable à la consommation. Aussi peut-on penser que malgré l'influence défavorable de la pression fiscale, la consommation s'accroîtra de 2 à 3 % au second semestre, c'est-à-dire sensiblement à la même allure qu'au premier. L'augmentation étant d'ailleurs plus sensible, en raison des dates des recouvrements d'impôts, du troisième au quatrième trimestre que du second au troisième.

## L'INVESTISSEMENT

La croissance de la demande d'investissement en 1971 est relativement modeste à l'égard de celle des années précédentes : l'industrie a en effet nettement ralenti la progression de ses dépenses, sans qu'il y ait compensation dans les autres secteurs.

Après avoir très fortement accru ses dépenses d'investissement en 1969 et en 1970, l'industrie (non compris le secteur public non concurrentiel) les maintient à un très haut niveau en 1971 : d'après les réponses faites en juin à l'enquête de conjoncture auprès des industriels, le volume de ces investissements augmenterait, de 1970 à 1971, de 8 % environ. Compte tenu de la très forte croissance enregistrée tout au long de 1970, ceci ne correspond sans doute qu'au maintien du flux d'investissement de la fin de l'année dernière. On remarque d'ailleurs que l'évolution des commandes qui ressort de la même enquête correspond à une légère baisse en volume à la fin de 1970 et au début de 1971.

Il ne semble cependant pas qu'il faille voir là l'amorce d'un recul prononcé par rapport au niveau exceptionnellement élevé antérieurement atteint : les prévisions de commandes faites pour le deuxième semestre 1971 correspondent à une augmentation, et les estimations données par les industriels quant à leurs dépenses de 1972 annoncent une reprise de la croissance des investissements. Il ne s'agira donc que d'une légère pause, dont l'effet se ferait sentir surtout au milieu de 1971 et devrait s'atténuer dès la fin de l'année.

Les investissements des entreprises publiques (1) ne doivent s'accroître que faiblement en 1971 : de 1970 à 1971, la croissance des investissements productifs, en volume, ne serait que de 3,7 %. Succédant à un plafonnement entre 1969 et 1970, ce chiffre correspond cependant à un net changement de rythme en cours d'année et, si on ne peut encore dire que ces investissements auront un effet d'entraînement, du moins n'y-a-t-il plus freinage. En revanche les investissements en logement des entreprises publiques (2) - essentiellement la construction des H.L.M. destinées à la location - plafonneraient en 1971 en raison de la stagnation des mises en chantier depuis le début de 1969 jusqu'au 1er septembre 1971, dont on voit maintenant l'effet sur le volume des travaux.

Les achats de logement par les ménages semblent en 1971 en nette croissance, mais celle-ci ne devrait pas se répercuter entièrement sur la production : l'existence d'un stock assez important d'invendus, stock qui s'est formé en 1970, permet de répondre en partie à l'accroissement de la demande.

Enfin, les investissements des Administrations devaient continuer à s'accroître à un taux modéré, de 5 % par an, voisin de celui qui avait déjà été enregistré en 1970. Ces investissements devraient contenir une part de travaux publics plus important que les années précédentes et les entreprises de travaux publics auront une activité plus soutenue. En contrepartie, les travaux de bâtiment effectués pour l'Administration ne devraient guère progresser.

(1) Y compris les matériels acquis en crédit bail par les P.T.T.

(2) On pourra consulter à ce sujet l'annexe consacrée à la construction du logement.

En résumé, l'ensemble des informations dont on dispose sur les investissements de 1971 correspondent à une croissance modérée et inégalement répartie. Si, après avoir atteint un niveau très élevé, l'investissement de l'industrie privée ne manifeste pas de signe de repli, sa croissance actuelle est modeste et ne compense pas la faiblesse de la progression des autres secteurs. La demande adressée aux industries mécaniques et électriques n'est que faiblement croissante. Dans le bâtiment, il semble même qu'elle ait été stagnante au premier semestre, en raison de la conjonction d'un repli des commandes de construction en provenance de l'industrie, et d'un plafonnement ou d'une légère progression des autres secteurs. Un progrès devrait cependant être enregistré dans ce secteur au second semestre.

## LA DEMANDE ETRANGERE ET LES EXPORTATIONS

### Evolution passée (1)

C'est le développement de la demande interne, non celui de la demande étrangère, qui a entraîné la reprise de la production industrielle qui s'est dessinée à partir de la fin de 1970 : sans doute, en valeur, peut-on schématiser l'évolution des exportations françaises du printemps 1970 à l'été 1971 par une croissance à un rythme annuel assez élevé, de l'ordre de 15 %, mais l'augmentation des exportations enregistrée au premier semestre 1971, et notamment en début d'année, est largement due aux produits agricoles et des industries agricoles et alimentaires. En volume, la croissance des exportations de produits industriels s'effectue depuis l'été 1970 à un rythme à peine égal à la moyenne sur longue période ; seules les livraisons à l'étranger de produits manufacturés de consommation se sont sensiblement accrues au premier semestre 1971. Le jugement que l'on peut ainsi porter à partir des statistiques douanières est largement recoupé par les résultats des enquêtes de conjoncture : ceux-ci montrent que la demande étrangère adressée aux industriels français a depuis un an, sans pour autant montrer de faiblesse, beaucoup perdu de son dynamisme.

Cette évolution doit être rapprochée de deux phénomènes : la situation et le comportement des exportateurs français, la situation conjoncturelle à l'étranger.

L'utilisation de l'équipement en place par les principaux secteurs exportateurs français est restée en moyenne très forte depuis le début de 1969 : si une certaine détente a été observée en 1970, elle est restée modérée et semble avoir pris fin au printemps 1971. Il est à noter que l'augmentation très considérable des investissements de ces secteurs ne semble pas s'être traduite, jusqu'ici, selon les réponses des chefs d'entreprise, par un accroissement particulièrement important des capacités de production (2). Dans ces conditions, les exportateurs français n'ont pas consenti de baisse relative de leurs prix en dollars et les statistiques de parts de marché en dollars ne permettent pas de déceler de gains significatifs.

Pour résumer très sommairement la situation économique à l'étranger on peut utiliser une moyenne pondérée des indices de production industrielle de nos six principaux partenaires.

(1) Cf. Annexe : "Evolution récente des échanges extérieurs".

(2) Ce phénomène ne doit pas surprendre outre mesure : à ce sujet cf. "Situation et Perspectives de l'Economie Française - fin janvier 1971" - page 6.

**MOYENNE PONDÉRÉE DES INDICES DE PRODUCTION INDUSTRIELLE DE NOS PRINCIPAUX CLIENTS (1)**

Indices de base 100 en 1963 - Source : O.C.D.E.

	1967	1968	1969	1970	1971
1er trimestre .....		124	138	149	153
2ème " .....		127	141	149	152 <sup>2</sup>
3ème " .....	119	131	142	148	
4ème " .....	123	135	146(2)	149(2)	

(1) U.S.A., Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas. Pondération par la part dans les exportations françaises en 1969.

(2) Des grèves importantes ont eu lieu au 4ème trimestre 1969 en Italie, au 4ème trimestre 1970 aux U.S.A.. Pour mieux apprécier la tendance conjoncturelle il a paru préférable de retenir pour ces pays non l'indice effectif, mais la moyenne des valeurs prises respectivement aux 3ème trimestre 1969 et 1er trimestre 1970, aux 3ème trimestre 1970 et 1er trimestre 1971.

Globalement après une très vive croissance de l'automne 1967 au printemps 1970 on observe une évolution beaucoup plus hésitante, conduisant toutefois à une certaine croissance du printemps 1970 au printemps 1971. Si on considère les divers pays, on observe au premier semestre 1971 une reprise modérée aux U.S.A., une stagnation au Royaume-Uni. En Italie la production industrielle est stagnante ou en repli, une insuffisance de la demande s'étant ajoutée à des difficultés du côté de l'offre. Chez nos autres partenaires de la C.E.E., l'Allemagne notamment, pour lesquels, à la fin de l'année dernière, on pouvait craindre que ne s'accentue le ralentissement conjoncturel observé au second semestre 1970, les résultats du début de 1971, affectés, il est vrai, par divers aléas, indiquaient une certaine reprise de l'activité.

Dans l'ensemble, c'est la consommation, non les investissements, qui a constitué ou semblait devoir être, dans la plupart des pays, un facteur de soutien de la conjoncture. Les capacités de production sont faiblement utilisées aux U.S.A., en Grande-Bretagne, en Italie ; en revanche en R.F.A., en Belgique, aux Pays-Bas et malgré une détente, elles restent assez fortement sollicitées et le chômage faible.

L'inflation et la volonté de lutter contre elle sont une caractéristique générale de ces économies ; mais le degré de priorité reconnu à cette préoccupation diffère : c'est en R.F.A. surtout que ce souci semble maintenant marquer la politique économique, ayant contribué à la décision de flottement du D.M. accompagnée de diverses mesures budgétaires internes.

## Perspectives

Il est particulièrement malaisé à la fin d'août 1971 de formuler des perspectives pour nos exportations. Si l'on envisage un horizon plus lointain que celui - de l'ordre de six mois - habituel au conjoncturiste, le problème est très complexe : il ne suffit pas (1) d'évaluer les répercussions mécaniques des décisions américaines en matière de commerce extérieur ou même des divers flottements, réévaluations intervenus déjà pour partie à la suite de la crise monétaire de mai. Il faudrait encore savoir quelles seraient les réactions, sous forme de mesures économiques internes, des divers gouvernements nationaux s'ils se trouvaient confrontés à un fléchissement notable des débouchés extérieurs. (On ne saurait oublier à ce sujet que le flottement du D.M., décidé en mai, peut à certains égards être considéré comme un substitut de mesures de politique économique intérieure). Il faudrait aussi savoir dans quelles nouvelles limites les impératifs de balance des paiements restreindront la liberté d'action des gouvernements. Ceci sans même évoquer l'hypothèse où les difficultés du système international des paiements conduiraient progressivement, par un développement du contrôle, à un retour au protectionnisme, à une modification profonde du cadre international dans lequel s'insèrent les diverses économies nationales.

A court terme, l'incertitude porte davantage sur les prix que sur les volumes. Pour les premiers il serait vain actuellement d'émettre une quelconque prévision alors que l'évolution des prix internationaux (2) dépendra de taux de change dont on ignore à quels niveaux ils se fixeront. Il convient à ce sujet de souligner qu'une modification, même assez faible, des prix du commerce extérieur peut, si elle est concentrée sur un court laps de temps, affecter sensiblement l'interprétation des statistiques en valeur. En revanche les récentes décisions américaines ne devraient guère affecter l'évolution du volume de nos exportations au cours des prochains mois : le marché américain ne représente que 5 % de nos débouchés. Des effets indirects se feront certainement sentir : ralentissement de la croissance chez des fournisseurs des Etats-Unis - mais ni le Canada, ni le Japon ne sont pour nous des marchés importants (3) -, accentuation de la concurrence sur les marchés tiers, mais de tels effets ne sauraient être immédiats. La compétitivité de l'industrie française, qui paraît bien assurée, devrait d'ailleurs en limiter les répercussions sur nos exportations et donc notre croissance : les exportateurs français disposeront vraisemblablement, en cas de nécessité, d'une marge de manœuvre plus grande que la plupart de leurs concurrents pour réduire leurs prix relatifs sur les marchés internationaux.

(1) Tâche difficile, pour partie impossible actuellement faute de disposer de toutes les données.

(2) Déjà les décisions prises à la suite de la crise monétaire de mai : réévaluation du franc suisse et du schilling autrichien, flottement du florin et du deutschmark avaient dû avoir une incidence sur les prix internationaux, et entraîner une certaine hausse des prix en dollars. Mais il n'est pas possible d'en mesurer l'ampleur : les ajustements ne sont pas instantanés, le D.M. ne s'est que peu à peu écarté fortement de sa parité par rapport au dollar, les statistiques de prix (ou plus souvent de valeurs moyennes) du commerce extérieur ont des évolutions au mois le mois souvent erratiques. - On peut maintenant se demander de quelle unité de compte se servir pour mesurer l'évolution des prix internationaux. On aura toujours la ressource, il est vrai, d'exprimer ces prix en francs, ce qui intéresse directement les exportateurs français et indique dans quelle mesure ils peuvent accroître ou doivent réduire leurs prix à l'exportation pour que leur compétitivité soit inchangée. Mais il est probable que dans les circonstances actuelles la situation diffère selon les marchés (concurrence avec les produits nationaux) et selon les produits (concurrence avec les autres fournisseurs étrangers).

(3) En 1970, 60,5 % des importations des U.S.A. en provenance des pays de l'O.C.D.E. (et 42,5 % des importations totales) étaient originaires de ces deux pays.

Il n'y a pas lieu sans doute d'attendre un tel comportement au cours des prochains mois ; dans l'ensemble les capacités de production sont assez largement utilisées. En l'absence de gains de parts de marché l'hypothèse la plus vraisemblable pour nos exportations industrielles d'ici la fin de l'hiver 1971-1972 est une croissance en volume modérée, à un rythme inférieur à la moyenne de longue période (qui est de l'ordre de 10 %) :

- Nos exportations vers l'Etranger hors C.E.E. croissent depuis le printemps 1970 de manière assez régulière à un rythme de l'ordre de 15 % en valeur, soit sans doute (1) 10 % en volume. On peut espérer la poursuite de ce développement : sans doute l'institution d'une surtaxe sur les importations aux Etats-Unis gênera nos ventes vers ce pays où par ailleurs la reprise devrait se confirmer, mais au Royaume-Uni les importantes mesures prises par le gouvernement pourraient entraîner une croissance assez soutenue des importations. Cette prévision se fonde surtout sur le fait que nos ventes hors C.E.E. se font sur des marchés très divers et au total présentent une assez grande régularité dans leur progression.

- Le rythme de croissance de nos exportations est surtout déterminé par les débouchés qu'offrent nos partenaires de la C.E.E.. Or on ne peut exclure la poursuite d'une stagnation en Italie. Dans les autres pays les indices de production industrielle pourraient fort bien ne plus progresser jusqu'à la fin de l'année à partir des niveaux élevés, sans doute anormalement élevés, du début de 1971. A lui seul ce fait ne saurait inquiéter. L'absence de toute reprise au début de 1972, elle, signifierait une stagnation durable de nos débouchés. Par suite d'une détente dans l'utilisation encore très forte des capacités de production les importations de ces pays pourraient bien, en tout état de cause, plafonner jusqu'à la fin de l'année à partir des niveaux élevés atteints au printemps.

Ces perspectives n'impliquant pas une inflexion très marquée dans la croissance de nos exportations industrielles, l'évolution de l'économie française resterait donc gouvernée à titre principal par des facteurs intérieurs.

---

(1) On ne dispose pas à un rythme infra-annuel de valeurs moyennes par destination géographique.

## II L'OFFRE

LA PRODUCTION

Au cours du premier semestre, l'évolution de la production industrielle paraît avoir été irrégulière : l'indice mensuel montre au premier trimestre une vive croissance, prolongeant et même accentuant la reprise de la fin de 1970, puis un certain repli au cours du second trimestre. En fait cette cassure ne semble pas très significative : certains aléas liés au climat ou à la mesure de la production (1) ainsi que des grèves au second trimestre expliquent cette allure heurtée. Les tendances que l'on peut dégager après correction de ces accidents correspondent sensiblement à celles qui étaient prévues.

La croissance de l'indice d'ensemble est due, pour l'essentiel à celle des industries de consommation : leur production s'accroît depuis octobre 1970 à un taux annuel voisin de 10 %. Ce taux est supérieur à celui qu'on observe sur moyenne période, mais inférieur à celui qu'on avait constaté lors des reprises précédentes. Si la reprise est nette, elle n'est pas d'une ampleur exceptionnelle.

La production des industries d'équipement est plus difficile à suivre : on sait qu'en raison des problèmes que pose sa mesure pour des biens dont la fabrication s'étend sur une longue durée, les indices sont établis plus à partir de livraisons que de productions. Encore ces livraisons ne sont-elle connues que trimestriellement et avec retard. Les indices disponibles, qui s'arrêtent au premier trimestre 1971, montrent que la production a continué d'augmenter jusqu'à cette date. Les réponses des industriels interrogés par l'I.N.S.E.E. confirment cette augmentation, tout en signalant un ralentissement progressif depuis le milieu de 1970. Depuis le début de l'année, la croissance de la production resterait très modérée.

Dans le Bâtiment, où les difficultés de mesure sont plus grandes encore, la production est évaluée à partir des heures payées, corrigées par une productivité supposée en croissance régulière. L'indicateur ainsi obtenu montre que la production a été particulièrement faible au premier semestre : après correction des variations saisonnières, elle serait inférieure de 7 % à celle du second semestre 1970. Certes, l'activité a pu être perturbée pendant l'hiver par des intempéries plus marquées qu'à l'habitude. Mais cette activité est restée faible depuis, et il faut bien constater que depuis octobre 1970, l'évolution de la production est devenue beaucoup moins favorable dans le Bâtiment.

Les débouchés des industries intermédiaires ne se sont donc guère développés : la reprise des industries de consommation n'a pas compensé le ralentissement des autres secteurs et le plafonnement des exportations. Aussi la reprise qu'on attendait dans ces industries est elle restée jusqu'ici de faible ampleur.

---

(1) On constate en particulier des fluctuations importantes des indices de la construction électrique, du gaz et de l'électricité, liées, dans les deux derniers cas, aux aléas climatiques.

Au total, la croissance est donc limitée : la production (hors Bâtiment et Travaux Publics) augmente à un taux voisin de 6 % par an, qui ne correspond qu'à une reprise modérée. En outre celle-ci est restée localisée.

C'est à peu près à ce taux que s'accroissent les capacités de production, et, en moyenne, le degré d'utilisation des capacités n'a guère varié. Globalement, les tensions qui existaient dans l'industrie se sont donc maintenues. Tout en étant nettement moins fortes qu'à la fin de 1969, elles sont en général supérieures à la moyenne que l'on constate depuis 1962. Dans les industries exportatrices en particulier, les capacités excédentaires, qui se sont à nouveau réduites entre mars et juin, sont plus faibles qu'elles ne l'avaient jamais été entre 1962 et 1969. De même, les tensions se sont légèrement renforcées dans les industries de consommation, tandis qu'elles restaient stables dans les industries d'équipement et qu'elles se réduisaient dans les industries intermédiaires.

C'est toujours le manque de matériel qui empêche les industriels de produire davantage, et le resserrement des capacités est net dans les industries de consommation. Mais on voit en même temps, contrairement à ce qu'on avait observé avant mars 1971, que la difficulté de trouver du personnel recommence à se faire sentir. Elle ne concerne d'ailleurs plus les mêmes secteurs qu'auparavant, puisque les industriels qui déclarent manquer de personnel sont généralement ceux du textile, de l'habillement, du cuir, de l'ameublement ou des industries diverses, alors qu'il y a deux ans, les pénuries les plus vives correspondaient aux secteurs de la transformation des métaux. Celles-ci ont maintenant disparu, sauf dans les industries d'équipement où elles se sont seulement atténuées.

Il apparaît ainsi que la modération de la croissance actuelle s'accorde assez bien avec l'évolution des capacités de production. Une progression plus rapide aurait risqué d'exposer de nouveau l'appareil productif à des tensions excessives.

## L'EMPLOI

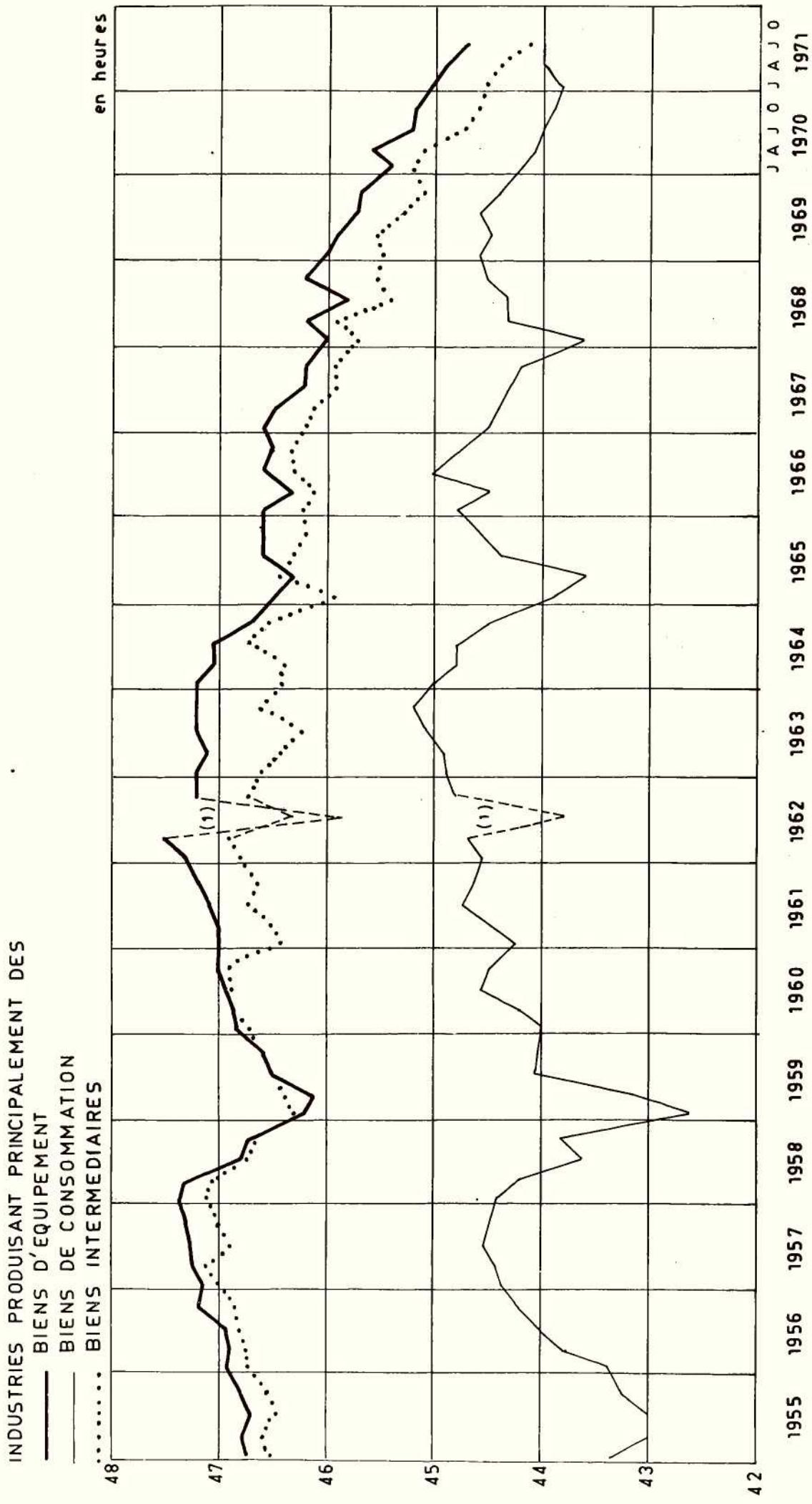
L'évolution de l'emploi a été un peu différente de celle que l'on aurait pu attendre, car elle a été influencée non seulement par la reprise de la production, inégalement ressentie suivant les branches, mais aussi par la volonté de poursuivre la réduction contractuelle des horaires de travail.

Le premier effet d'une reprise avait dans le passé toujours été un accroissement immédiat de la durée hebdomadaire du travail. Or celle-ci continue à décroître régulièrement d'environ 0,4 h par an depuis le début de 1969, et la reprise de la production depuis octobre dernier n'a encore entraîné aucun ralentissement de ce mouvement de baisse.

L'existence de cette baisse n'est pas en elle-même surprenante : le projet de protocole de Grenelle prévoyait une réduction de la durée du travail, et de nombreux accords signés depuis ont comporté des clauses ayant le même objet. Mais c'est par son ampleur que cette baisse est tout à fait remarquable. Elle apparaît de façon particulièrement nette dans les industries intermédiaires où l'évolution de la production permet assez facilement de réduire des horaires. De juillet 1970 à juillet 1971, la durée hebdomadaire du travail a été réduite d'une heure dans les branches de la chimie et du caoutchouc, et des matériaux de construction, céramique, verre. Sur la même période, pour l'ensemble des industries intermédiaires et l'ensemble des personnels (ouvriers et employés) la baisse atteint 0,6 heure. Elle est également importante dans les industries d'équipement, où elle a été de 0,5 heure. Les réductions ont été moins marquées dans les industries de consommation. Dans le textile, l'habillement, le cuir, les horaires étaient souvent faibles, et correspondaient parfois à un chômage partiel. Aussi ont-ils été relevés, mais sans que cette augmentation ait l'importance de celle que l'on constatait auparavant en période de reprise. Le 1er juillet, on observait que, depuis le 1er octobre 1970, la durée du travail des ouvriers n'avait augmenté que de 0,7 heure dans le textile alors que dans les phases semblables, en 1965 et 1968, en neuf mois également, elle s'était accrue de 1,7 et 2,7 heures. Dans l'habillement, où la durée moyenne reste inférieure à 42 heures, les horaires n'ont pas été plus augmentés que dans le textile. Pour l'ensemble des industries de consommation et l'ensemble des personnels, les horaires de travail ne se sont allongés que de 0,2 heure depuis le 1er janvier.

L'évolution des effectifs est également quelque peu inattendue. Dans l'industrie, leur croissance a tendance à devenir plus rapide depuis le début de l'année.

## DURÉE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL DES OUVRIERS ET EMPLOYES



(1) Données non significatives (grèves)

EFFECTIFS OCCUPES DANS L'INDUSTRIE

(indices de base 100 le 1.1.1970 (1))

	1.1.70	1.4.70	1.7.70	1.10.70	1.1.71	1.4.71	1.7.71
Biens de consommation	100,0	99,9	99,8	99,3	99,3	99,3	99,6
Biens intermédiaires	100,0	100,3	100,7	100,9	101,4	101,6	101,9
Biens d'équipement	100,0	101,1	102,6	103,3	103,9	104,5	105,3
Ensemble	100,0	100,3	100,8	101,0	101,1	101,4	101,8

(1) Calculés à partir des résultats de l'enquête du Ministère du Travail, corrigés du biais propre à cette enquête.

Compte tenu de l'évolution de la production, ceci paraîtrait normal si on ne constatait que paradoxalement, la croissance des effectifs est due principalement aux branches dont la production stagne ou croît modérément. Habituellement, l'augmentation d'activité de la main-d'œuvre rendue nécessaire par une reprise de la production est obtenue par les industriels en relevant les horaires ; ce n'est qu'avec un certain retard, lorsque la reprise de la production est bien assurée et que de nouveaux allongements d'horaires deviennent difficiles, que les effectifs sont accrus. Les relèvements d'horaires ayant été des plus limités, la croissance des effectifs aurait dû être d'autant plus précoce et plus importante.

Ce n'est pas ce que l'on a constaté dans les industries de consommation, où pourtant l'ajustement de l'activité de la main-d'œuvre sur la production est d'ordinaire très étroit. Jusqu'au 1er avril, on n'observe aucun accroissement des effectifs. Dans le cuir, le textile, l'habillement, la réduction se poursuit même à une allure à peine ralenti. La reprise de la production dans ces industries s'est donc accompagnée de forts gains de productivité, et n'a pratiquement pas entraîné d'appel accru à l'activité de la main-d'œuvre. C'est seulement au cours du second trimestre que les effectifs ont cessé de diminuer ou se sont accrus dans le textile, l'habillement et le cuir, et que, pour l'ensemble des industries de consommation, on constate une légère remontée des effectifs. Mais celle-ci est restée limitée, et, compte tenu de l'évolution de la durée du travail, l'activité de la main-d'œuvre est voisine de ce qu'elle était en juillet 1970.

L'évolution de la production ayant été depuis octobre 1970 moins favorable dans les autres branches, on n'y constate pas, mais cela paraît normal, des gains de productivité aussi importants : ceux-ci n'apparaissent guère qu'en période de reprise ou de croissance de la production. La modération des gains de productivité et la baisse de la durée du travail expliquent que la croissance des effectifs se soit poursuivie, tout en ralentissant progressivement depuis la fin de 1970.

L'évolution des effectifs dans le bâtiment a été moins favorable. Depuis le début de 1970 ils ont tendance à se réduire, et cette baisse semble s'être accentuée au début de l'année 1971. Dans les travaux publics, la situation est meilleure.

Dans les secteurs non industriels, il semble que la croissance des effectifs que l'on observe habituellement se soit nettement ralentie.

La diversité des évolutions des effectifs suivant les branches d'activité a eu des effets complexes sur le marché du travail, effets qui sont d'ailleurs difficiles à mesurer avec précision depuis que l'implantation de l'Agence modifie progressivement la couverture des indicateurs.

Globalement, il semble cependant que le chômage qui s'était accru à la fin de l'année 1970, ait vu sa croissance se ralentir au début de 1971 et qu'il ait plafonné au cours du deuxième trimestre. Les demandes d'emploi non satisfaites ont même diminué de janvier à mai ; mais cette réduction semble imputable à l'imperfection de la correction saisonnière, qui ne peut encore tenir compte des variations dues aux nouvelles catégories de demandeurs.

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES (en fin de mois, corrigées des variations saisonnières)

	1970			1971							
	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
Série observée (milliers)	282,6	297,3	310,1	309,5	323,2	320,0	316,8	311,9	308,1	310,7	316,5
Série corrigée de la dérive	234,6			257,2			276,0			272,3	

Dans le même temps, on a observé une très forte croissance du nombre des offres d'emploi non satisfaites, ce qui tendrait à prouver que les entreprises éprouvent toujours des difficultés à embaucher le personnel dont elles ont besoin.

L'évolution du pourcentage d'entreprises industrielles se déclarant empêchées de produire davantage parce qu'elles ne trouvent pas le personnel qui leur est nécessaire va dans le même sens, encore que son mouvement soit moins net : tout en étant beaucoup moins importantes qu'à la fin de 1969 ou au début de 1970, les pénuries de main-d'œuvre n'auraient jamais disparu dans l'industrie, et se seraient légèrement renforcées depuis mars.

Suivant le type d'indicateur choisi, l'observateur peut ainsi conclure soit au maintien d'un chômage élevé, soit à la persistance du suremploi. Certes, on sait que l'implantation de l'Agence a perturbé l'évolution de ces indicateurs - la comparaison des offres d'emploi non satisfaites et des goulets "personnel" tirés de l'enquête de conjoncture est très significative à cet égard - et que ces deux affirmations contradictoires doivent être fortement nuancées. Il reste qu'elles sont partiellement vraies et leur contradiction illustre bien l'abus de langage qui consiste à parler du marché de l'emploi comme s'il existait un marché unique. Les différences de qualification des travailleurs et leur localisation font qu'il existe en fait une mosaïque de marchés juxtaposés sur lesquels peuvent apparaître simultanément pénurie ou excédent de main-d'œuvre sans que des compensations soient possibles.

L'information statistique dont on dispose sur ce sujet restera fragmentaire jusqu'à l'implantation complète des services de l'Agence. Mais on peut comparer, pour quatre régions de programme, dont la Région Parisienne, les offres et les demandes d'emploi non satisfaites par qualification. On constate ainsi que dans ces régions, à la fin de juin 1971, il y avait environ une offre d'emploi d'ouvrier qualifié pour une demande, ce qui, compte-tenu des habitudes respectives des employeurs et des salariés, correspond sans doute à une pénurie. Pour les ouvriers spécialisés, il y avait en revanche moins d'une offre pour deux demandes, et une offre pour quatre demandes de manœuvre. Dans ce dernier cas, on peut parler d'excès des demandeurs.

Encore offres et demandes ne correspondent-elles pas toujours géographiquement. Pour reprendre l'exemple des ouvriers qualifiés, les demandes sont plus nombreuses de moitié que les offres dans la Région Parisienne, mais il y a cinq offres pour une demande en Bourgogne.

C'est la superposition de ces déséquilibres partiels qui aboutit pour l'ensemble de la France à la simultanéité du chômage et du suremploi, l'un et l'autre étant d'ailleurs limités. Dans la mesure où il apparaît difficile - si tant est que ce soit souhaitable - de régler l'expansion, branche par branche et région par région, de façon à ce que les besoins de main-d'œuvre correspondent exactement aux ressources disponibles, il faut s'attendre à ce que ces tensions persistent, limitées seulement par l'efficacité de la formation professionnelle, l'immigration ou les migrations internes dues aux différences des niveaux de salaires d'une région à une autre.

PERSPECTIVES DE PRODUCTION, D'EMPLOI ET D'IMPORTATION.

L'évolution de la demande décrite ci-dessus conduit à attendre une croissance de la production plus homogène au cours du second semestre.

La croissance de la production devrait se poursuivre dans les industries de consommation, en même temps que continuera à s'accroître la consommation des ménages. Il est vrai que la liaison entre consommation et production n'est pas très nette, en raison de l'importance des stocks détenus tant par les commerçants que par les producteurs. Mais globalement ceux-ci ne devraient plus guère varier : après avoir reconstitué les leurs au cours du premier semestre, les commerçants devraient s'efforcer de les maintenir au niveau actuel. Leurs commandes marqueraient ainsi un palier momentané ; mais en sens inverse, la réduction des stocks industriels, qui avait maintenu la production inférieure à la demande, devrait maintenant s'achever, et la production s'en trouvera accrue d'autant.

Les deux effets se compensant, la croissance de la production devrait s'ajuster à celle de la consommation de produits industriels. Comme par ailleurs la demande extérieure apparaît moins dynamique qu'au cours de la période précédente, le développement de la production de biens de consommation devrait être modeste, inférieur à celui qui est observé depuis octobre 1970.

Dans les industries d'équipement, l'évolution de la demande devrait être un peu plus soutenue en fin d'année, malgré le ralentissement de la demande étrangère, et la croissance de la production, actuellement modérée, pourrait s'accélérer légèrement.

Dans le bâtiment, la production devrait s'accroître nettement au second semestre, non pas tant en raison de l'évolution de la demande, qui reste médiocre, mais parce que le niveau du premier semestre était anormalement bas. Dans les travaux publics, l'activité continuerait à s'accroître.

Bien que, globalement, leur production ne semble pas devoir augmenter plus vite, les industriels produisant des biens de consommation ou d'équipement pensent accroître un peu plus rapidement leurs achats de demi-produits. Il devrait en être de même, mais de façon plus marquée, dans le bâtiment, et la production de biens intermédiaires, qui ne s'est guère accrue depuis le début de l'année, augmenterait au cours du second semestre.

La croissance serait ainsi plus homogène, mais tous ces mouvements étant de faible ampleur, on ne devrait pas noter d'accélération. Un taux annuel voisin de 6 % paraît vraisemblable.

Une telle croissance est tout à fait compatible avec celle des capacités de production, et les tensions qu'on observe actuellement ne devraient plus s'accroître. Il est même probable qu'apparaîtra dès la fin de l'année un certain relâchement, portant aussi bien sur les tensions dues à l'équipement que sur celles liées au manque de personnel.

Bien que, selon toute vraisemblance, la réduction de la durée hebdomadaire du travail soit appelée à se prolonger et à accentuer ainsi les besoins de main-d'œuvre des entreprises, la progression des effectifs devrait rester modérée et les industriels devraient trouver plus facilement le personnel dont ils ont besoin.

Dans les industries de consommation, le ralentissement probable de la croissance de la production ne devrait pas amener les entreprises à accroître sensiblement leurs effectifs. Dans les industries d'équipement, où les chefs d'entreprise continuent à juger leurs effectifs insuffisants, ceux-ci pourraient continuer à s'accroître à un taux de l'ordre de 2 à 3 % l'an. Dans les industries intermédiaires, où les effectifs sont moins directement liés à la production, la disparition des pénuries de main-d'œuvre peut en revanche faire attendre une stabilisation des effectifs au cours du second semestre, malgré une croissance plus rapide de la production. Enfin la reprise du bâtiment devrait entraîner une stabilisation, peut-être même une remontée des effectifs.

Pour l'ensemble de l'industrie, y compris le bâtiment, une croissance des effectifs au cours du second semestre à un taux voisin de 1 à 2 % l'an paraît ainsi vraisemblable. C'est sensiblement l'ordre de grandeur qui paraît assurer l'équilibre du marché du travail, compte tenu des arrivées sur ce marché et de la poursuite d'un assez fort courant d'immigration. Il devrait donc y avoir jusqu'à la fin de l'année une stabilisation du chômage. En raison des efforts de l'Agence pour atteindre de nouvelles catégories de population, on verrait néanmoins s'accroître le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, de 3 ou 4.000 par mois jusqu'à l'hiver, cet accroissement correspondant principalement à des jeunes.

Au deuxième trimestre 1971 les importations de produits manufacturés, par suite d'un plafonnement en volume depuis l'automne 1970, semblaient avoir retrouvé un niveau normal compte tenu de celui de la production industrielle et des tensions sur les capacités de production (1). La croissance de la production industrielle devant rester relativement modérée, celle des importations de produits manufacturés devrait l'être aussi : en volume de l'ordre de 10 % ou au plus de 15 %. Sans doute peut-on envisager que les mesures prises aux Etats-Unis conduisent leur fournisseurs traditionnels à chercher d'autres débouchés ; mais, outre qu'il ne

---

(1) cf Annexe : "Evolution récente des échanges extérieurs".

faudrait pas surestimer l'impact que peut avoir à elle seule une surtaxe de 10 % sur les importations, un effort pour s'ouvrir de nouveaux débouchés ne saurait guère avoir d'effet immédiat ; par ailleurs l'évolution du taux de change depuis la crise monétaire de mai semble plutôt devoir diminuer en moyenne la compétitivité des fournisseurs étrangers sur le marché français.

La croissance en volume des importations totales ne devrait guère excéder 10 %. Il paraît exclu actuellement de faire des prévisions quant à leur prix ; mais, aucun facteur spécifique ne devant affecter sensiblement l'évolution comparée des prix des importations et des exportations, les termes de l'échange ne devraient pas connaître d'importante modification. Ainsi le taux de couverture des importations par les exportations devrait se réduire, mais pourrait néanmoins rester voisin de l'équilibre en fin d'année. Ce fléchissement serait imputable à une croissance plus rapide en France qu'à l'Etranger. Il resterait modéré en l'absence de tout renforcement des tensions sur l'appareil productif français.

## III - LES PRIX ET LES SALAIRES

Les accords de Grenelle, la dévaluation, la hausse des matières premières étaient autant d'évènements économiques exceptionnels qui pouvaient expliquer la croissance des prix des années précédentes. On pouvait donc nourrir l'espoir qu'une fois ces évènements estompés se produise un retour progressif à l'équilibre. Il n'en est pas ainsi : force est de reconnaître que la France comme les autres nations occidentales s'est installée dans l'inflation.

LES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION

Les prix agricoles à la production qui avaient fléchi dans leur ensemble<sup>(1)</sup> au deuxième semestre 1970 par suite de la forte diminution du prix des vins de consommation courante ont à nouveau augmenté depuis l'hiver dernier. Leur croissance assez rapide (taux annuel de 5 %) est toutefois moins vive que sur la période début 1968 milieu 1970 (taux annuel de 8 %). Cette évolution est la résultante de deux mouvements contraires : diminution des prix des produits d'origine végétale d'une part, hausse des prix des produits d'origine animale d'autre part<sup>(2)</sup>.

Les prix des produits d'origine végétale ont en effet fortement diminué depuis un an<sup>(3)</sup>. Si le prix du blé et de la betterave sont restés stables celui du vin en revanche<sup>(4)</sup> a beaucoup baissé depuis le milieu de 1970 (12 % de juin 1970 à juin 1971 d'après l'indice).

Le second semestre sera affecté par les augmentations des prix des céréales, des betteraves et graines oléagineuses dont les prix avaient été décrochés des prix européens depuis la dévaluation d'août 1969. Ainsi, en raison des mesures déjà prises, pour l'ouverture de la prochaine campagne, les prix minimum des betteraves et des oléagineux sont majorés de 10,5 %. Les prix des céréales pour lesquels les précédentes étapes du rattrapage avaient été plus importantes ne doivent pas augmenter dans les mêmes proportions, mais au réalignement sur les prix communautaires s'ajoutent les majorations décidées fin mars dernier. Ainsi, le 1er août, les prix d'intervention du blé dur et du blé tendre ont été relevés de 11,4 %, ceux de l'orge de 8,8 %, ceux du maïs de 4,2 %, et ceux du seigle de 2 %. Mais ce rajustement des prix minima coïncide avec une détente sur les marchés, liée à des récoltes plus abondantes. Au total, le mouvement réel devrait être inférieur à celui qui affecte les prix d'intervention. Pour le vin, l'importance des stocks à la propriété et les perspectives de la récolte 1971 conduisent à exclure une hausse du prix des vins de consommation courante ; le prix des vins supérieurs pourraient néanmoins continuer à croître comme au premier semestre.

(1) d'après l'indice calculé par l'I.N.S.E.E. TC 9.2.1

(2) la pondération affectée à ces produits dans l'indice est de 70 %

(3) l'indice ne prend pas en compte les fruits et légumes frais dont les prix ont été élevés au premier semestre.

(4) le vin représente le quart des produits végétaux dans l'indice.

Les prix des produits animaux croissent depuis le début de l'année à un taux annuel élevé (de l'ordre de 10 %) qui traduit assez bien l'évolution du prix du bétail sur pied. La hausse du prix du porc a commencé dès le début de 1971 en liaison avec le retournement du cycle de production, le précédent même d'un mois ou deux; cette hausse devrait se poursuivre dans les mois qui viennent. La hausse du boeuf est également rapide bien que la production se soit fortement développée, elle devrait se ralentir dans les mois qui viennent.

L'augmentation du prix du lait, rapide depuis le milieu de 1969, s'est accélérée ces derniers mois : il semble en effet que les producteurs de lait aient réussi, en freinant la baisse saisonnière, à obtenir dès le mois de juin des industriels et des coopératives le nouveau prix indicatif du lait (en hausse de 6 % par rapport au précédent) alors qu'en cette période de l'année, les cours auraient dû être inférieurs.

Le prix du lait à la production devrait donc cesser de croître au deuxième semestre d'autant que la collecte de lait est en vive reprise depuis le début de l'année.

De ce fait la croissance du prix des produits animaux devrait se ralentir dans les mois qui viennent. Compte tenu de l'évolution attendue du prix des produits végétaux, l'indice d'ensemble des prix agricoles à la production ne devrait plus croître que faiblement jusqu'à la fin de l'année.

## LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION

L'augmentation des prix industriels à la production, telle qu'elle ressort des déclarations des chefs d'entreprise, s'est poursuivie au cours du printemps à un taux compris entre 5 et 6% l'an, donc voisin de celui enregistré au cours de l'hiver. Les différents chefs de hausse ont, en effet, continué à peser sur les prix de la même manière :

- Les prix des matières premières industrielles, énergie exclue, restent à peu près stables depuis novembre 1970. On peut encore constater des fluctuations importantes, en particulier sur les métaux non ferreux, mais celles-ci se compensent en général entre elles ou d'un mois sur l'autre. En moyenne, ces prix sont voisins de ce qu'ils étaient en novembre 1970. C'est là, pour l'ensemble des prix, un élément de stabilité important : les inflexions du mouvement général des prix industriels ont été, en 1969 et en 1970, étroitement liées aux variations de grande amplitude des prix des matières premières. Ceux-ci semblent dépendre étroitement des conditions du marché américain. Si, ainsi qu'on le prévoit, la reprise n'est pas très rapide aux Etats-Unis, la hausse de ces prix au second semestre serait limitée.

- Les prix des produits énergétiques ont subi des à-coups très importants depuis décembre dernier, mais ils semblent actuellement se stabiliser.

A l'importation, les prix du pétrole ont connu deux augmentations principales : en décembre dernier, et en mars-avril. Au total, l'augmentation est de l'ordre de 25 % sur le pétrole brut, et on s'attend à ce que les prix se stabilisent à ce niveau. Le coût du raffinage ayant peu varié, les prix des produits raffinés à usage industriel n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions : de novembre à juin, la hausse a été de 10 %.

Il faut ajouter que les autres produits énergétiques ont vu également leurs prix augmenter : sur la même période, les hausses atteignent 15 % pour le charbon, 10 % pour le gaz et un peu moins de 4 % pour l'électricité, les hausses du gaz et de l'électricité ayant été acquises en mai. En moyenne, les prix de l'énergie ont augmenté d'environ 10 % ; la répercussion mécanique de ces hausses sur les prix des produits fabriqués est légèrement inférieure à 1 %.

- Les coûts salariaux par unité produite continuent à s'accroître, mais leur croissance s'est légèrement ralentie depuis le début de l'année : depuis plus d'un an, les salaires poursuivent, en effet, leur augmentation à un taux voisin de 11 %, tandis que la croissance de la productivité horaire de la main d'œuvre s'est légèrement accélérée depuis octobre dernier, la reprise de la production ayant permis de faire apparaître des gains de productivité plus importants. Si les coûts salariaux continuent à peser sur les coûts de production, du moins leur influence s'est-elle légèrement atténuée.

- Rappelons enfin que l'effort d'investissement des entreprises a entraîné pour elles un lourd endettement, en particulier sous forme d'obligations émises à des taux élevés, ce qui se traduit par des frais financiers importants.

La concurrence sur le marché intérieur étant fortement atténuée, d'une part parce que les producteurs français disposent de peu de marges de capacités de production inemployées, d'autre part parce que les prix étrangers sont depuis la dévaluation supérieurs en moyenne aux prix français, les producteurs français ont la tentation de répercuter sur les prix la hausse des coûts et au total, les prix se sont accrus entre mars et juin à un taux annuel compris entre 5 et 6 %, donc voisin de celui qui avait été constaté au cours des mois précédents.

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION (en taux annuels)

Résultats des enquêtes de conjoncture corrigés du biais habituellement constaté.

	de nov. 69 à mars 70	de mars 70 à juin 70	de juin 70 à nov. 70	de nov. 70 à mars 71	de mars 71 à juin 71	de juin 71 à nov. 71 (prév.)
Biens d'équipement...	8,0 %	6,5 %	2,5 %	4,5 %	4,5 %	3,5 %
Biens intermédiaires.	9,0 %	7,0 %	2,5 %	5,0 %	7,0 %	4,0 %
Biens de consommation (hors industries agri- coles et alimentaires)	4,5 %	3,5 %	2,5 %	5,5 %	5,0 %	3,5 %
<b>ENSEMBLE</b> (hors industries agri- coles et alimentaires)	<b>7,5 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>3,5 %</b>

Les taux d'augmentation sont relativement homogènes, le taux plus élevé des biens intermédiaires étant dû au pétrole.

Les prévisions des industriels correspondent à une hausse moins rapide à partir de juin. Ce ralentissement paraît lié à l'évolution du coût de l'énergie, pour lequel on peut maintenant s'attendre à un ralentissement, si non un arrêt de l'augmentation. Les prix des matières premières ne devraient probablement augmenter que faiblement au cours du second semestre, c'est surtout la croissance des coûts salariaux qui devrait empêcher que le ralentissement de la hausse des prix ne soit plus marqué.

## LES PRIX DE DETAIL

La hausse des prix de détail a été particulièrement rapide au premier semestre 1971 : l'indice des 295 postes a augmenté de 3,1 % de décembre 1970 à juin 1971 ; elle a donc dépassé 6 % en taux annuel. Ce résultat est d'autant moins satisfaisant qu'au début de l'année on avait nourri l'espoir (1) que la hausse reste du même ordre qu'au deuxième semestre 1970 (2,0 %). A l'origine de cette erreur de prévision deux faits : la hausse des prix des produits alimentaires a pris une ampleur inattendue, la croissance des prix industriels a été plus forte qu'on ne l'espérait.

### HAUSSE DES PRIX DE DETAIL

	juin 1970 à décembre 1970	décembre 1970 à juin 1971
Aliments et boissons .....	2,6 %	3,0 %
Produits manufacturés .....	1,5 %	2,8 %
Services .....	2,5 %	4,0 %
ENSEMBLE .....	2,1 %	3,1 %

#### (i) Les produits alimentaires

Alors qu'on s'attendait à un ralentissement ou à un maintien du rythme de hausse observé au deuxième semestre 1970, la croissance des prix des produits alimentaires s'est accélérée au début de 1971. Les viandes de boucherie dont les marchés étaient assez tendus ont subi de fortes hausses de prix tandis que le prix du porc en baisse jusqu'à l'hiver se redressait plus tôt que prévu. En outre, les prix des produits laitiers ont fortement augmenté et ceux des fruits et légumes frais ont été dans leur ensemble nettement supérieurs à ce qu'ils étaient un an plus tôt, période elle-même marquée par une augmentation très forte. Certains produits ont en revanche modéré la hausse d'ensemble, en particulier les œufs, le vin de consommation courante et les produits dont les taux de T.V.A. ont été abaissés (café et produits à base de céréales).

On a vu plus haut que la croissance des prix agricoles à la production pourrait se ralentir dans la deuxième partie de l'année. Faut-il s'attendre à un mouvement du même ordre pour les prix de détail ? . Cela apparaît peu probable dans la mesure où la liaison entre prix à la production et prix de détail met en jeu des délais assez longs. Compte tenu de l'évolution des prix à la production depuis le début de l'année, l'accélération constatée au premier semestre au stade du détail est somme toute assez faible et il est probable que des chefs de hausses subsistent qui n'ont pas épuié tous leurs effets. Par ailleurs, il n'est pas prévu que des taux de

(1) *Situation et perspectives de l'économie française, fin janvier 1971 - Supplément au n° 2 (février 1971) de Tendances de la Conjoncture.*

**T.V.A.** soient abaissés comme au premier semestre (l'incidence théorique de ces mesures sur le niveau de l'indice des produits alimentaires avait été chiffré à - 0,2 %).

#### (ii) Les produits manufacturés

L'augmentation des prix des produits manufacturés qui avait été relativement modérée en 1970 s'est brusquement accélérée au cours du premier semestre 1971. Certes un quart de cette augmentation provient du renchérissement des prix des produits énergétiques lié à des facteurs exceptionnels (fuels 21,6 %, gaz comprimé 7,5 %, charbons 4,9 %, essences 3,7 %). Mais dans d'autres secteurs également la hausse a été très rapide notamment pour l'habillement, les articles de ménage, les produits d'entretien, les automobiles et la papeterie.

Le second semestre, pendant lequel pourraient se répercuter les augmentations constatées par les chefs d'entreprises interrogés par l'I.N.S.E.E., serait alors marqué par des hausses encore importantes dans l'habillement, l'électroménager, l'électroacoustique et la quincaillerie. Les tarifs du gaz et de l'électricité ont été augmentés de 2 % en août. En outre, les prix des journaux pourraient être augmentés en septembre. Dans ces conditions on ne devrait s'attendre qu'à un ralentissement limité.

#### (iii) Les services

Après un relatif ralentissement au second semestre de 1970, les hausses de prix dans le secteur des services ont nettement repris au premier semestre de 1971. Des augmentations importantes ont affecté les services personnels, les services d'utilisation des véhicules privés, les hôtels, cafés, restaurants, les spectacles et les services de vacances. En outre, les tarifs publics ont été relevés en janvier (S.N.C.F., services postaux, taxe O.R.T.F.). Enfin, les loyers et les services médicaux ont subi des augmentations semblables à celles de l'an passé.

Au second semestre, les services sont déjà affectés par les augmentations des loyers un peu plus fortes que l'année précédente, la hausse de la R.A.T.P. et des tarifs banlieue de la S.N.C.F. auxquelles s'ajoutera le relèvement des honoraires médicaux le 1er novembre ; mais la hausse de prix des services soumis à décision publique serait nettement moindre au deuxième semestre qu'au premier. Par ailleurs, pour les services privés, un certain ralentissement de la hausse est attendu bien que la croissance des salaires reste rapide.

Au total l'augmentation actuellement prévue pour le second semestre est un peu moins forte qu'au premier.

## LES SALAIRES

Depuis le début de l'année, la croissance des salaires est restée extrêmement rapide. Bien que l'augmentation des salaires ait été moins forte au second trimestre qu'au premier (2,3 % contre 3,1 %), sur l'ensemble du semestre, cette croissance s'est poursuivie à un taux supérieur à 10 % l'an.

Ce taux apparaît évidemment très important ; on pourrait croire en effet que, certaines branches développant peu leur production, il devrait exister localement de fortes résistances à l'augmentation des salaires et que la progression d'ensemble devrait s'en trouver ralentie. En fait, un tel comportement ne semble pas s'être manifesté, l'examen de l'évolution des salaires au cours des dix dernières années montre que les variations de leur taux de croissance sont à peu près uniformes dans toutes les branches quelle que soit leur conjoncture propre.

Par ailleurs, de nombreux facteurs poussent actuellement à la hausse des salaires et, malgré son importance, le taux de 10 % s'explique assez bien.

Le marché du travail reste relativement tendu, et les entreprises continuent à éprouver des difficultés à trouver le personnel dont elles ont besoin, particulièrement en ce qui concerne les ouvriers qualifiés.

D'autre part, la croissance des bénéfices des entreprises a été assez rapide jusqu'à une période récente, et cela a contribué encore à accroître les augmentations.

On peut ajouter que la baisse contractuelle de la durée du travail semble se poursuivre, et que sa compensation par un relèvement correspondant des taux de salaires contribue à accélérer la hausse de ceux-ci.

Surtout, la hausse des prix se poursuit à un rythme rapide. Les revendications des salariés, qui tendent à assurer une progression de leur pouvoir d'achat, ont été majorées d'autant : la généralisation des accords de salaires comportant des clauses de garantie du pouvoir d'achat montre bien à quel point cette notion est présente dans les discussions. Ce n'est d'ailleurs pas là une préoccupation nouvelle, et le fait que ces clauses figurent explicitement dans les accords ne doit pas faire illusion : il est facile de constater qu'au cours des dix dernières années, les augmentations de salaires ont toujours été fortement corrélées à celles des prix, et plus particulièrement à celles des prix des produits alimentaires, probablement parce que c'est par l'intermédiaire de ces prix, les seuls à être constatés tous les jours par les ménagères, que se fait la perception des hausses dans le public.

Enfin, conformément à la volonté du gouvernement de ne pas laisser s'élargir l'écart entre les bas salaires et les autres, la croissance du S.M.I.C. est particulièrement rapide : + 3,7 % au 1er janvier, + 1,4 % au 1er avril, + 4,6 % au 1er juillet. L'incidence mécanique de la hausse des prix devrait amener un nouveau relèvement avant la fin de l'année, ce qui amènerait le total des augmentations en 1971 à dépasser légèrement 12 %. Même s'ils ne concernent directement qu'un petit nombre de salariés (3,6 % des salariés des entreprises de l'industrie, du

commerce et des services occupant plus de 10 salariés, en juillet 1970), ces relèvements successifs ne peuvent manquer d'avoir un effet d'entraînement dans les branches comme le commerce ou l'hygiène où les salaires sont généralement faibles.

Bien que l'augmentation des prix soit elle-même rapide, la croissance du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire est particulièrement importante: depuis un an, le pouvoir d'achat s'est en effet élevé de 5,1 %.

Même si l'on tient compte du fait que, la durée hebdomadaire du travail diminuant, la croissance du pouvoir d'achat du gain hebdomadaire est sans doute un peu inférieure (elle est probablement de 4,2 %), cette croissance reste plus rapide que celle qu'on observe en moyenne sur longue période (3,7 %). Exception faite de la hausse qui a suivi les accords de Grenelle, il faut remonter à 1961 pour trouver une croissance aussi rapide. Encore avait-elle été plus brève. Sur 18 mois, l'augmentation du pouvoir d'achat du taux de salaire ressort à 8 % et est sans précédent depuis au moins 15 ans.

C'est d'ailleurs bien ce qui est ressenti par les intéressés. Interrogés sur l'évolution de leur situation financière lors de l'enquête portant sur leurs intentions d'achats, les ouvriers ont donné en janvier et en juin derniers les réponses les plus favorables enregistrées dans cette enquête.

Il n'est pas impossible que la rapidité de cette croissance ait pour origine, outre les raisons exposées plus haut, une transformation structurelle de l'échelle des rémunérations (1). Une enquête de la Communauté économique européenne (2) montre en effet que si le coût salarial de l'ouvrier français est un des moins élevés en Europe, celui de l'employé français est en revanche le plus élevé. Ceci explique peut-être que les entreprises aient du mal à trouver les ouvriers dont elles ont besoin, alors que les candidats à un poste d'employé sont de plus en plus nombreux sur le marché du travail. Le rétablissement de l'équilibre du marché du travail devrait se traduire par une augmentation des salaires plus rapide pour les ouvriers que pour les employés. C'est ce que montrent dans une certaine mesure des études sur les salaires effectuées par l'I.N.S.E.E. : l'augmentation serait plus rapide chez les ouvriers que chez les employés du secteur privé.

La même différence se constate avec les traitements de la fonction publique, qui correspondent essentiellement à des postes d'employés : ces traitements augmentent moins rapidement que les taux de salaires horaires vus plus haut.

---

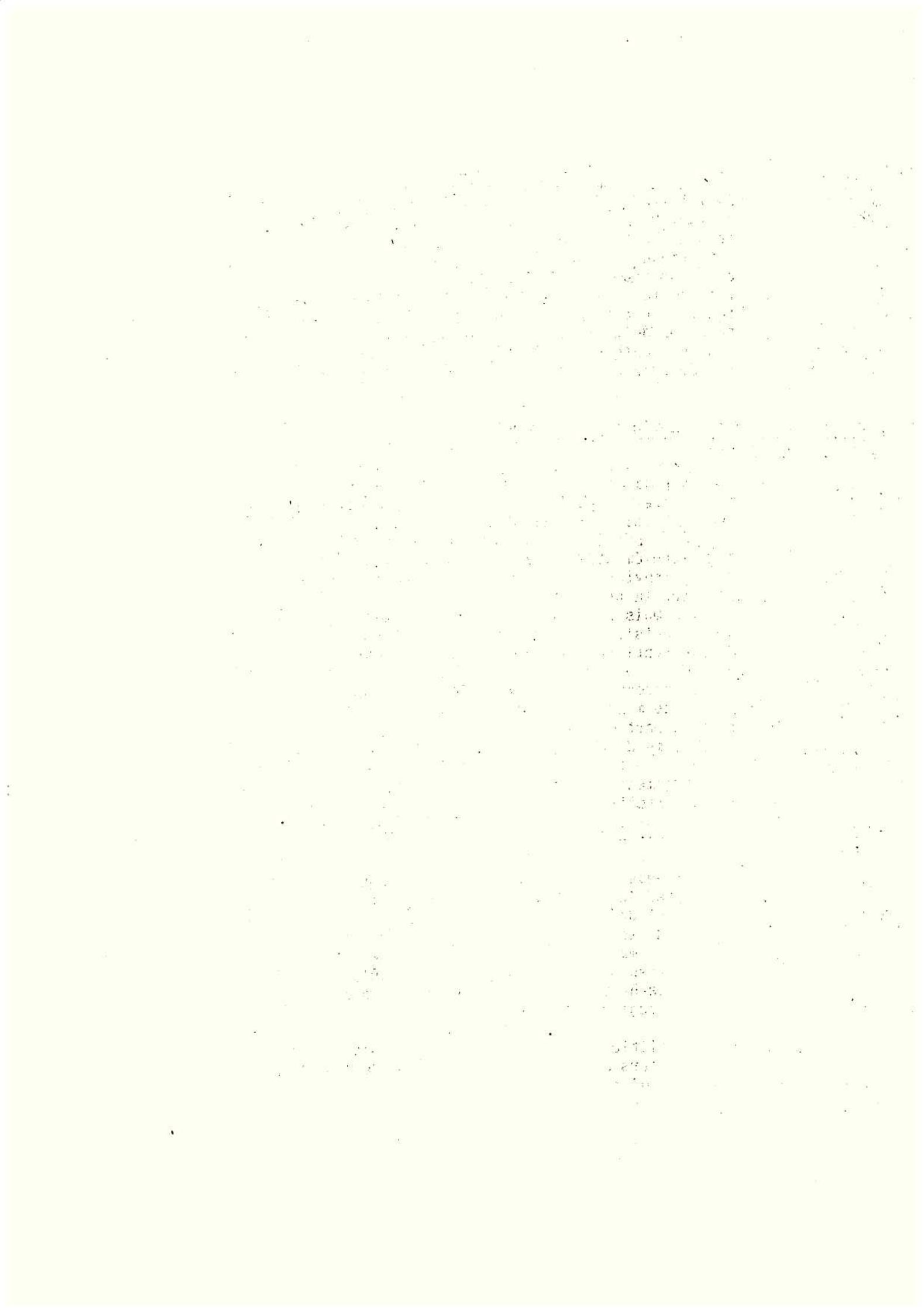
(1) *Les taux de salaires mesurés par le Ministère du Travail ne concernent que les ouvriers.*

(2) *Supplément à "Statistiques Sociales" publié par l'Office Statistique des Communautés Européennes.*

L'augmentation rapide des salaires ouvriers entraîne la poursuite de la croissance des coûts salariaux par unité produite, mais cette croissance semble s'être ralentie depuis le début de l'année. La reprise de la production a permis de faire apparaître des gains de productivité un peu plus rapide qu'en 1970, et l'augmentation des coûts salariaux s'effectue sans doute à un taux voisin de 4 % l'an contre 6 % en 1970, alors que du début de 1965 au milieu de 1969, ce coût était resté stable. Malgré ce ralentissement, l'augmentation reste donc importante. Pourtant, elle ne semble pas entraîner de transformation profonde du compte des entreprises: la part des salaires dans la valeur ajoutée varie relativement peu.

Les entreprises ont donc pu ajuster leurs prix avec suffisamment de facilité pour que la croissance des charges salariales ne réduise pas sensiblement leurs résultats.

On remarque cependant qu'il y a une légère tendance à un partage plus favorable de la valeur ajoutée au profit des salariés ; les entreprises pourraient donc se montrer un peu plus fermes dans les discussions à venir, en même temps qu'elles se rendront compte que la progression de leurs bénéfices s'est sensiblement réduite depuis le début de l'année. Le ralentissement de la hausse des salaires est donc probable. Le résultat du second trimestre 1971 - 2,3 % d'augmentation contre 3,1 % au premier trimestre - peut déjà apparaître comme l'amorce d'un ralentissement, encore que pour une large part, ce ralentissement n'ait fait que compenser ce que l'augmentation du premier trimestre avait d'exceptionnel. Cependant, en raison des fortes hausses de prix qui ont été enregistrées jusqu'ici et de la permanence de pénuries de certaines catégories de main d'œuvre, la modération de la croissance des salaires ne peut être que progressive. Un taux annuel d'augmentation compris entre 9 et 10 % paraît être le minimum qu'on puisse attendre pour le second semestre.



CONCLUSION

---

L'économie française reste dans une phase d'inflation qui risque de faire disparaître les marges de compétitivité acquises en 1969 avant que tous les effets favorables de la dévaluation sur notre commerce extérieur aient eu le temps de se faire sentir.

Jusqu'au début de 1971, on pouvait espérer que l'inflation avait pour origine des circonstances particulières de caractère provisoire : séquelles des tensions antérieures, dévaluation, inflation étrangère. On pouvait alors se féliciter de l'efficacité de la politique économique qui avait permis de contenir les augmentations de prix et de salaires dans des limites qui paraissaient raisonnables par comparaison avec les résultats observés à l'étranger.

Sans que la demande semble excessive, l'économie française apparaît aujourd'hui installée dans l'inflation. Cette situation est d'autant plus dangereuse qu'à l'étranger la lutte contre l'inflation va probablement se renforcer à la suite des récents événements monétaires. De plus ces événements sont propres à accentuer les tendances dépressives déjà enregistrées sur les marchés extérieurs et à y aviver la concurrence.

Les conséquences n'en seraient sans doute pas très sensibles dans l'immédiat ; car en dépit de toutes les incertitudes monétaires nées des décisions américaines, la position des produits français reste solide. Si on ne peut pas exclure le risque de voir un fonctionnement par trop défectueux du système monétaire international aboutir au développement des mesures protectionnistes, du moins cette éventualité ne paraît-elle pas susceptible d'effets immédiats. Le refus très ferme du gouvernement français de réévaluer le franc alors que d'autres pays laissent flotter leur monnaie accroît encore la compétitivité des produits français.

Cependant, à terme, une des chances offertes à l'industrie risque d'être perdue. En rendant l'exportation plus rentable, la dévaluation devait inciter les producteurs à développer leurs exportations en même temps que leur permettre de financer les investissements, tant en France qu'à l'étranger, qui auraient permis d'obtenir à terme un excédent durable du commerce extérieur. L'incertitude qui pèse sur l'ensemble des parités du monde occidental risque de décourager aujourd'hui les efforts vers l'étranger, alors que la poursuite de l'inflation, en supprimant les marges à l'exportation, peut rendre demain ces efforts plus difficiles.

